

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du lundi 02 novembre 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 28/10/2020

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Georgette TOUZY

*L'an deux mille vingt et le deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés:

Absents: Eric BOUSQUET, Stephanie SALIES

Objet: Action sociale obligatoire - 2020_058

Monsieur le Maire rappelle que l'adhésion au CNAS sera suspendue dès le 1er janvier 2021 et qu'il convient de mettre en place une nouvelle action sociale pour les agents comme nous l'impose la loi. Après délibérations, le Conseil Municipal décide de mettre en place un système de chèque "cado" pour les agents titulaires et stagiaires à hauteur de 200€ par an ainsi que pour les agents en CDD de droit public au prorata du temps passé dans la collectivité à hauteur de 15€ par mois

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 05/11/2020
et publication ou notification du 12/11/2020

Le Maire,
A. DUJOLS,



Le Maire,
A. DUJOLS



PREFECTURE DU CANTAL

05 NOV. 2020

BUREAU DU COURRIER